

## Les 5 Universités de La Rochelle, Limoges, Orléans, Poitiers et Tours s'engagent sur un projet d>IDEX

Les président.e.s des universités de La Rochelle, Limoges, Orléans, Poitiers et Tours, réunis le 22 janvier 2014, ont décidé de créer une dynamique interuniversitaire et interrégionale afin de porter, ensemble, leurs ambitions sur la chaîne *formation – recherche – innovation – développement socio-économique*. L'objectif est de relever les défis sociétaux (France Europe 2020, Horizon 2020) par l'élaboration de projets communs ambitieux. C'est pourquoi ils ont décidé, dans un premier temps, de s'engager, en partenariat avec l'ensemble des organismes de recherche, des établissements et CHR/CHU présents sur leurs territoires, dans un **futur projet d'Idex**, à thématiques bien ciblées, permettant de candidater à la deuxième vague des Initiatives d'Excellence, dont le cahier des charges devrait paraître dans les semaines à venir.

Cette initiative innovante dans le paysage national met en réseau des missions, des forces scientifiques d'excellence et des responsabilités pour assurer de manière durable et partagée le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche autour d'une communauté de projets, fondée sur les établissements (Centre-Val-de-Loire, Poitou-Charentes, Limousin). L'objectif est de combiner, d'une part, **l'ancrage territorial** et **la proximité** (pour la réussite des étudiants, pour l'épanouissement des personnels, pour le développement économique des territoires), d'autre part, le développement de **pôles scientifiques d'excellence**, d'envergure et de compétitivité internationale, associés à des formations innovantes, notamment numériques, en formation initiale ou professionnelle.

Pour consolider cette démarche et en garantir la mise en place concrète, les cinq président.e.s ont décidé de former un comité de pilotage qui se réunira tous les mois et qui sera en interaction avec les présidences de Région. En outre, l'objectif étant d'assurer la cohérence scientifique de l'ensemble et de faire émerger les thèmes remarquables, un premier travail consistera à articuler les axes prioritaires portés par les trois régions dans le cadre des PO FEDER et des CPER en cours d'élaboration.